



STPEE



INDICATEURS 2018

RSE comme Redonner du Sens à l'Entreprise

Parution juin 2019

P.3

Économie

P.7

Environnement

P.11

Social

P.16

Normes, Références, ...



ECONOMIE



PERFORMANCE ECONOMIQUE

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
102_7	6.8.7	—	—	Chiffres d'affaires	k€	20 835	22 555	24 365	↗	24 800 *	—
102_7	6.8.7	—	—	Capitaux propres avant affectation	k€	10 402	10 067	9 745	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Bénéfices nets de l'exercice	k€	1 119	231	-5	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Montant de la participation distribué	k€	494	116	0	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Montant des dividendes	k€	130	0	0	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Montant des résultats affectés aux investissements	k€	494	116	0	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Capital social	k€	2 319	2 383	2 191	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Valeur totale des actifs	k€	6 076	6 200	5 951	↘	—	—
201_1	6.8.7	—	—	Immobilisations corporelles (valeurs nettes)	k€	6 019	6 144	5 921	↘	—	—
201_4	—	—	—	Montant des aides et des subventions publiques obtenues	k€	55	49	43	↘	—	—
—	7.6	—	—	Notation de la Banque de France	note	E3	E3	E3	⇒	—	—

* Objectif de chiffres d'affaires à fin 2019.



GOUVERNANCE

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Conseil d'administration (codam)											
405_1	6.2	—	—	Effectif total du codam	nombre	9	7	7	⇒	—	—
405_1	6.2	—	5	Part de femmes au sein du codam	%	11	14	14	⇒	—	14 *
405_1	6.2	—	—	Part d'ouvriers au sein du codam	%	18	29	14	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Part d'étam au sein du codam	%	0	0	29	↗	—	—
405_1	6.2	—	—	Part de cadres au sein du codam	%	82	71	57	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Part de salariés étrangers au sein du codam	%	0	0	0	⇒	—	—

* % des femmes au conseil d'administration des entreprises à fin 2016 selon une étude de l'Ifa et Ethics & Boards
 A fin 2016, l'Ifa et Ethics & Boards ont calculé que, pour le SBF 120, le nombre de femmes administrateurs atteint 38,4 % (alors que la loi Copép-Zimmermann impose 40% de féminisation des conseils d'administration)
 Sur l'ensemble des sociétés cotées, selon les chiffres publiés début 2016, 27,8 % des postes sont féminins, et seulement... 14 % pour les sociétés non cotées, sachant que seulement 75 % avaient répondu à l'enquête du Haut Conseil.

Conseil de direction (codir)											
GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
405_1	6.2	—	—	Effectif total du codir	nombre	10	9	8	↘	—	—
405_1	6.2	—	5	Part de femmes au sein du codir	%	10	11	13	↗	—	—
Le Conseil de direction est constitué des responsables d'agence, de secteur et de service de l'entreprise. Il se réunit mensuellement à l'exception de la période estivale.											
SOCIETARIAT											
GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
405_1	6.2	—	—	Nombre de sociétaires	nombre	151	151	147	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Nombre de sociétaires salariés	nombre	135	131	128	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Part des salariés sociétaires au sein des effectifs (hors apprentis et contrats pro)	%	78	70	72	↗	—	54 *
Par sexe											
405_1	6.2	—	—	Part des salariés sociétaires hommes au sein des effectifs hommes (hors apprentis et contrats pro)	%	77	69	71	↗	—	—
405_1	6.2	—	5	Part des salariés sociétaires femmes au sein des effectifs femmes (hors apprentis et contrats pro)	%	93	88	86	↘	—	—
Par tranche d'âge											
405_1	6.2	—	—	Répartition des salariés sociétaires par tranche d'âge : - de 30 ans	%	8	8	9	↗	—	—
405_1	6.2	—	—	Répartition des salariés sociétaires par tranche d'âge : de 30 à 50 ans	%	52	51	47	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Répartition des salariés sociétaires par tranche d'âge : + de 50 ans	%	40	41	44	↗	—	—
Par catégories socio-professionnelles											
405_1	6.2	—	—	Part de cadres parmi sociétaires	%	15	13	12	↘	—	—
405_1	6.2	—	—	Part des Etam parmi sociétaires	%	35	37	39	↗	—	—
405_1	6.2	—	—	Part des ouvriers parmi sociétaires	%	50	50	49	↘	—	—
Participation à l'assemblée générale											
405_1	6.2	—	—	Taux de participation à l'assemblée	%	54	52	38	↘	—	—

* Donnée issues des chiffres clés 2017 de la CG SCOP : <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-chiffres-cles/>

PARTIES PRENANTES											
GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Satisfaction des parties prenantes											
102_43 102_44	6.7.1 6.7.2	—	—	Note moyenne de la satisfaction des clients	note	8,79	9	8,39	↘	> 8,5	—
102_43 102_44	6.7.1 6.7.2	—	—	Pourcentage de client qui nous recommanderait	%	100	97	100	↗	100%	—
Après avoir tenté le formulaire électronique peu générateur de remontées, nous avons décidé de mener des enquêtes de satisfaction téléphonique. L'accueil est très positif même si nous avons mené un nombre d'enquêtes encore trop faible. 2019 permettra de s'améliorer.											
Dialogue avec les parties prenantes (PP)											
102_40 à 102_44	7.6	—	—	Nombre de questionnaires de recueil des attentes des PP envoyés	nombre	365	466	422	↘	—	—
102_40 à 102_44	7.6	—	—	Taux de réponse aux questionnaires de recueil des attentes des PP	%	12,3	6	10	↗	—	—
STPEE accompagne l'envoi de son rapport RSE d'un questionnaire électronique afin de recueillir l'avis des lecteurs sur les thèmes qui les ont intéressés, ce qu'ils voudraient trouver dans ce document et les suggestions d'amélioration de notre démarche.											
Baromètre social											
—	—	—	3	Taux de participation	%	62	47	30	↘	—	—
—	—	—	3	Ratio de salariés satisfait de travailler chez STPEE	%	61	71	78	↗	—	—
Depuis 2016, STPEE réalise un baromètre social auprès de ses salariés. Les résultats sont présentés en droit d'expression.											
PRODUIT											
GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Conformité réglementaire											
419_1	6.7.1 6.7.2	—	—	Nombre de non-conformités aux réglementations volontaires concernant l'information sur les produits et services	nombre	0	0	0	→	0	—
417_3	6.7.1 6.7.2	—	—	Nombre d'incidents de non-conformité aux réglementations relatifs à la communication marketing, publicité, promotion	nombre	0	0	0	→	0	—
418_1	6.7.1 6.7.2	—	—	Nombre de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pertes de données relatives aux clients	nombre	0	0	0	→	0	—
Cette année encore, STPEE n'a pas commis d'irrégularités dans ce domaine.											

Sinistres

—	—	—	—	Montant du coût des règlements sinistres	€	27 669	60 998	39 972	↘	0	—
—	—	—	—	Nombre de sinistres	nombre	21	30	33	↗	0	—

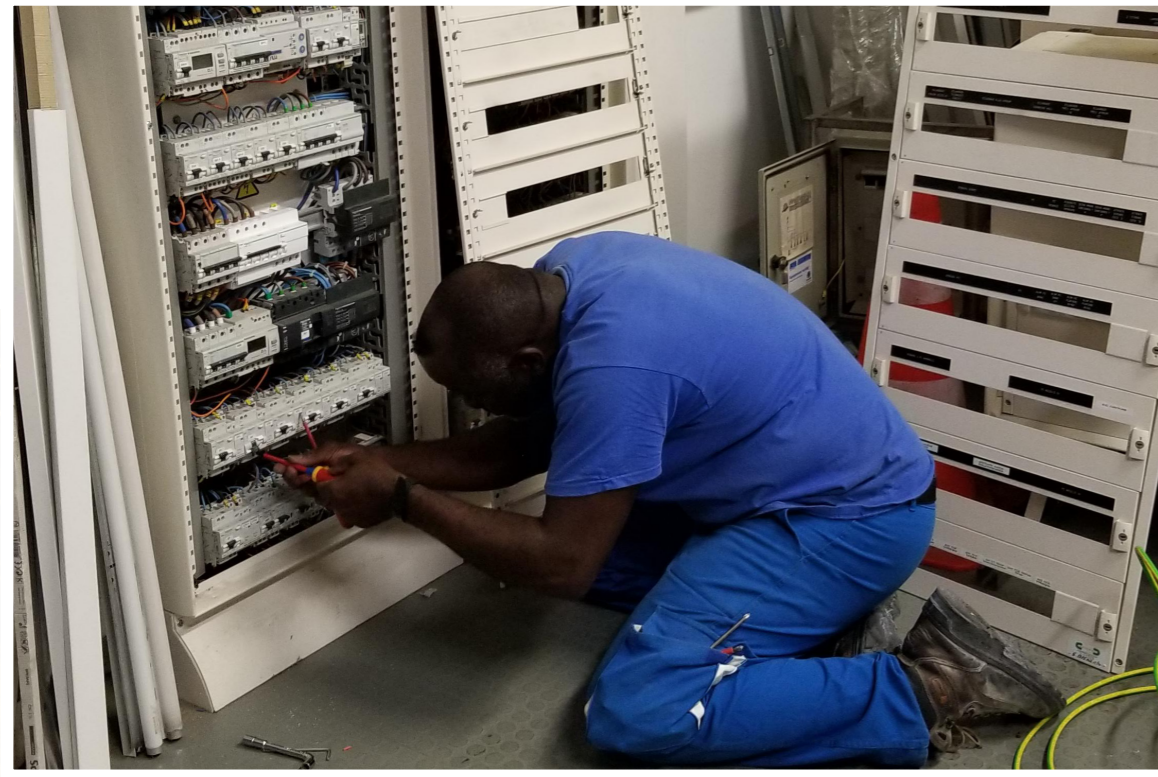
Le taux de sinistres est toujours très élevé. L'AIPR nous aidera peut-être à nous améliorer sur ce point.



IMPLANTATIONS

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
102_7	7.6	—	—	Nombre de sites	nombre	3	3	3	↔	3	—
—	7.6	—	—	Sites certifiés ISO 9001	%	100	100	100	↔	100	—
—	7.6	ENV	—	Sites certifiés ISO 14001	%	100	100	100	↔	100	—
—	7.6	NIT	—	Sites certifiés OHSAS 18001	%	100	100	100	↔	100	—
—	7.6	—	—	Sites évalués AFAQ26000	%	100	100	100	↔	100	—

L'entreprise a renouvelé en juin 2017 ses certifications ISO9001 et ISO14001 selon la version 2015 ainsi que OHSAS 18001:2007. Le renouvellement selon l'ISO 45001 parue en mars 2018 se fera lors du prochain renouvellement en 2020.



ENVIRONNEMENT



ÉNERGIE (Bâtiment)

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
-----	-----------	---------------	-----	-------------	-------	------	------	------	-----------	----------	-------

Gisors (Uniquement consommation électrique)

302_1	65.4	ENV	7	Consommation totale d'électricité	kWh	124555	124224	138234	↗	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / m2	kWh / m ²	712	71	79	↗	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / ETP	kWh / ETP	2 264	2259	2 094	↘	—	—

Meaux (Uniquement consommation électrique)

302_1	65.4	ENV	7	Consommation totale d'électricité	kWh	64941	74026	62804	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / m2	kWh / m ²	433	494	419	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / ETP	kWh / ETP	1 665	1898	1 365	↘	—	—

Villebon

302_1	65.4	ENV	13	Consommation totale de gaz	kWh	74722	40510	28371	↘	—	—
302_1	65.4	ENV	7	Consommation totale d'électricité	kWh	165392	184456	176660	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	13	Consommation de gaz / m2	kWh / m ²	57	31	22	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / m2	kWh / m ²	127	142	136	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	13	Consommation de gaz / ETP	kWh / ETP	922	500	350	↘	—	—
302_3	65.4	ENV	7	Consommation d'électricité / ETP	kWh / ETP	2067	2054	2 387	↘	—	—

En 2018 est encore une année chaude avec une température moyenne qui a dépassé la normale* de 0,8 °C. (Source : bilan climatique de l'année 2018 de météo France)



TRANSPORT

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
-----	-----------	---------------	-----	-------------	-------	------	------	------	-----------	----------	-------

Gisors

302_1	65.4	ENV	13	Consommation de carburant	litre	232472	237995	233650	↘	—	—
-------	------	-----	----	---------------------------	-------	--------	--------	--------	---	---	---

Meaux

302_1	65.4	ENV	13	Consommation de carburant	litre	958072	108473	108578	↔	—	—
-------	------	-----	----	---------------------------	-------	--------	--------	--------	---	---	---

Villebon

302_1	65.4	ENV	13	Consommation de carburant	litre	63608	81403	82439	↗	—	—
-------	------	-----	----	---------------------------	-------	-------	-------	-------	---	---	---

EMISSION DE GAZ A EFFETS DE SERRES (GES)

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Gisors											
305_1	6.5.5	ENV	13	Emission directe de GES (SCOPE1)	TCO ₂	699	889	935	↗	–	–
305_2	6.5.5	ENV	13	Emission indirecte de GES (SCOPE2)	TCO ₂	10,21	8,04	7,89	↘	–	–
305_4	6.5.5	ENV	13	Ratio des émissions de GES (SCOPE1&2) / ETP	TCO ₂ /pers	12,89	15,20	14,29	↘	–	–
Meaux											
305_1	6.5.5	ENV	13	Emission directe de GES (SCOPE1)	TCO ₂	281	400	409	↗	–	–
305_2	6.5.5	ENV	13	Emission indirecte de GES (SCOPE2)	TCO ₂	5,33	4,79	3,59	↘	–	–
305_4	6.5.5	ENV	13	Ratio des émissions de GES (SCOPE1&2) / ETP	TCO ₂ /pers	7,16	9,87	8,96	↘	–	–
Villebon											
305_1	6.5.5	ENV	13	Emission directe de GES (SCOPE1)	TCO ₂	176	267	267	⇒	–	–
305_2	6.5.5	ENV	13	Emission indirecte de GES (SCOPE2)	TCO ₂	13,56	11,93	10,09	↘	–	–
305_4	6.5.5	ENV	13	Ratio des émissions de GES (SCOPE1&2) / ETP	TCO ₂ /pers	2,34	3,24	3,75	↗	–	–

Les données de conversion pour le SCOPE 1 (conversion des consommations de gaz, gazole routier et non routier en équivalent CO₂) & 2 (conversion des consommations d'électricité en équivalent CO₂) sont issues de http://bilans_ges.ademe.fr/

EAU (pas de consommation en dehors de l'eau de ville)

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Gisors											
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé	m ³	209	123	29	↘	–	–
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé / ETP	m ³	3,73	2,20	0,44	↘	–	–
Meaux											
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé	m ³	298	143	188	↗	–	–
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé / ETP	m ³	7,45	3,58	4,09	↗	–	–
Villebon											
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé	m ³	241	198	142	↘	–	–
303_1	6.5.4	ENV	6	Volume total d'eau de ville prélevé / ETP	m ³	2,84	2,33	1,92	↘	–	9,73 *

* Données issues de la plateforme Indiko de l'AFNOR permettant de comparer les données environnementales par secteur – 38 répandants sur cette donnée

EFFLUENTS

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Gisors											
306_1	6.5.3 6.5.4	ENV	6	Volume de rejets d'eaux usées	m ³	209	123	29	↘	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Nb total de déversements	nombre	0	0	0	⇒	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Volume total de déversements	m ³	0	0	0	⇒	–	–
Meaux											
306_1	6.5.3 6.5.4	ENV	6	Volume de rejets d'eaux usées	m ³	298	143	188	↗	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Nb total de déversements	nombre	0	0	0	⇒	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Volume total de déversements	m ³	0	0	0	⇒	–	–
Villebon											
306_1	6.5.3 6.5.4	ENV	6	Volume de rejets d'eaux usées dans le réseau	m ³	241	198	142	↘	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Nb total de déversements	nombre	0	0	0	⇒	–	–
306_3	6.5.3	ENV	6	Volume total de déversements	m ³	0	0	0	⇒	–	–

DECHETS (hors gravats)

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Gisors											
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets	T	110,16	78,26	69,1	↘	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets recyclés	T	36,55	36,82	31,49	↗	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Pourcentage de déchets recyclés	%	33	47	46	⇒	–	–
Meaux											
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets	T	49,97	48,45	20,81	↘	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets recyclés	T	49,71	48,45	12,69	↘	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Pourcentage de déchets recyclés	%	99	100	61	↘	–	–
Villebon											
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets	T	76,88	69,24	35 12,90	↘	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Poids total de déchets recyclés	T	39	15,75	12,90	↘	–	–
306_2	6.5.3	ENV	12	Pourcentage de déchets recyclés	%	51	23	37	↗	–	–

Le taux de recyclage dépend énormément du type de chantier réalisé et des matériaux à évacuer. C'est difficile d'avoir des données stables. De plus, le partenariat avec l'ESAT de la Prairie permet de recycler le carton mais pas de mesurer le volume recyclé.

CONFORMITE

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
307_1	—	ENV	—	Montant des amendes substantielles	€	0	0	0	⇒	0	—
307_1	—	ENV	—	Nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	nombre	0	0	0	⇒	0	—

SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
—	7.5	ENV	—	Note des clients concernant les pratiques environnementales sur chantier du personnel STPEE	note	8,82	—	—	—	> 8,5	—
—	7.5	ENV	—	Ratio de clients considérant que le personnel STPEE a respecté les attentes environnementales	%	—	94,7	100	↗	—	—

Depuis 2017, l'évolution du questionnaire ne nous permet pas de mesurer d'évolution, mais les parties prenantes sont globalement satisfaites.



SOCIAL



EMPLOI

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Politique salariale											
405_2	6.4.4	NIT	8	Montant de la masse salariale	M€	4,99	5,20	5,25	↗	—	—
405_2	6.3.7	NIT	8	Rapport entre la moyenne des 10 rémunérations les plus élevées et la moyenne des 10 rémunérations les moins élevées (hors apprentis et contrat de professionnalisation)	—	—	2,94	3,02	↗	—	—
Effectifs											
401_1	6.4.3	NIT	—	Nombre d'embauche	nombre	14	31	34	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de salariés embauchés dans l'année	%	7,91	16,67	18,28	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Nombre de départs	nombre	18	22	32	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Retraite	nombre	—	6	5	↘	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Fin de contrat	nombre	—	4	5	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Démision	nombre	—	8	15	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Licenciement	nombre	—	1	6	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de départs dans l'année	%	10,17	11,82	17,20	↗	—	—
102_7	6.8.5	NIT	—	Effectif total	nombre	177	186	186	⇒	—	—
405_1	6.2	NIT	5	Effectif féminin	nombre	16	16	14	↘	—	—
405_1	6.2	NIT	5	Pourcentage de personnel féminin	%	9,04	8,6	7,5	↘	—	12,2
405_1	6.2	NIT	5	Effectif masculin	nombre	161	170	172	↗	—	—
405_1	6.2	NIT	5	Pourcentage de personnel masculin	%	91,0	91,4	92,5	↗	—	87,8
405_1	6.2	NIT	—	Effectif des salariés de - de 30 ans	nombre	25	28	34	↗	—	—
405_1	6.2	NIT	—	Pourcentage de personnel de - de 30 ans	%	14	15	18	↗	—	8 ⁽²⁾
405_1	6.2	NIT	—	Effectif des salariés de 30 à 50 ans	nombre	84	85	85	⇒	—	—
405_1	6.2	NIT	—	Pourcentage de personnel entre 30 et 50 ans	%	47	46	46	⇒	—	66
405_1	6.2	NIT	—	Effectif des salariés de + de 50 ans	nombre	68	73	67	↘	—	—
405_1	6.2	NIT	—	Pourcentage de personnel + de 50 ans	%	38	39	36	↘	—	26
401_1	6.4.3	NIT	—	Effectif des cadres	nombre	22	20	17	↘	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de personnel cadres	%	12	11	9	↘	—	22

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
401_1	6.4.3	NIT	—	Effectif des Etam	nombre	51	60	59	↘	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de personnel Etam	%	29	32	32	⇒	—	44
401_1	6.4.3	NIT	—	Effectif des ouvriers	nombre	105	106	110	↗	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de personnel ouvriers	%	59	57	59	↗	—	34
401_1	6.4.3	NIT	—	Effectif des apprentis	nombre	4	10	8	↘	—	—
401_1	6.4.3	NIT	—	Pourcentage de personnel en apprentissage	%	2,2	5,3	4,3	↘	—	3,5
401_1	—	NIT	—	Ancienneté moyenne des effectifs	nombre	15	15	11	↘	—	11
401_1	—	NIT	—	Répartition des effectifs par ancienneté							
401_2	—	NIT	—	0-5	nombre	57	68	80	↗	—	—
401_1	—	NIT	—	6-10	nombre	30	29	27	↘	—	—
401_1	—	NIT	—	11-20	nombre	43	45	41	↘	—	—
401_1	—	NIT	—	>20	nombre	47	44	38	↘	—	—
401_1	—	NIT	—	Répartition des effectifs par ancienneté							
401_2	—	NIT	—	0-5	%	32	36	43	↗	—	36
401_1	—	NIT	—	6-11	%	17	16	15	↘	—	23
401_1	—	NIT	—	11-20	%	24	24	22	↘	—	22
401_1	—	NIT	—	>20	%	27	24	20	↘	—	19
401_1	—	NIT	—	Age moyen des effectifs (apprentis et contrats de professionnalisation inclus)	nombre	44,3	44,3	42,9	↘	—	41
401_1	—	NIT	—	Part des salariés étrangers au sein des effectifs	%	14,69	16,12	16,12	⇒	—	—
401_1	—	NIT	—	Handicap - nombre d'unités manquantes	%	5,77	5,80	2,33	↘	—	3,8

Les données de Bench sont issues du rapport d'activité 2017 du SERCE.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Formation											
404_1	6.4.7	NIT	4	Nombre d'heures de formation	nombre	3170	5377	3805	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Nombre d'heures moyen de formation	h / sal.	24,96	29,06	21,74	↘	—	24
404_1	6.4.7	NIT	4	Nombre de stages	nombre	223	450	447	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Nombre de stagiaires	nombre	127	185	175	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Taux d'accès à la formation	%	72	99	100	↗	—	67
404_1	6.4.7	NIT	4	Budget de formation	€	167 863	269 612	247 172	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Budget moyen de formation par salarié	€/sal.	1322	1458	1412	↘	—	—

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Diversité et égalité des chances											
404_1	6.4.7	NIT	4	Nombre de personnes n'ayant pas eu accès à la formation depuis 5 ans	nombre	0	0	0	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	% de personnes n'ayant pas eu accès à la formation depuis 5 ans	%	0	0	0	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	5	Représentativité du personnel féminin	%	9,04	8,60	7,50	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Nombre de stages suivis par du personnel féminin	%	16,53	6,64	9,68	↗	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Nombre d'heures de formation suivies par du personnel féminin	%	15,87	7,33	13,22	↗	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Coût de la formation suivie par du personnel féminin	%	21,3	9,26	12,47	↗	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Pourcentage de formation (nombre de stages) réalisé en e-learning	%	0	0	0	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Femmes	%	0	0	0	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Hommes	%	0	0	0	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Pourcentage de formation (nombre de stages) réalisé au sein de l'entreprise	%	13	3	23	↗	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Femmes	%	15	18	17	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Hommes	%	13	2	23	↗	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4	Pourcentage de formation (nombre de stages) réalisé en dehors de l'entreprise	%	87	97	77	↘	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Femmes	%	85	82	83	⇒	—	—
404_1	6.4.7	NIT	4 & 5	Hommes	%	87	98	77	↘	—	—

En 2018, les femmes constituent 7,50 % des effectifs de STPEE. Le nombre de stages suivis par du personnel féminin représente 9,68 % du plan de formation, le nombre d'heure près de 13,22 % et le coût de formation près de 12,47 %.

La formation des femmes est supérieure à leur représentativité femmes dans l'entreprise. Elles ont accès à plus de formation et à des formations plus longues.

Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes											
405_2	6.3.7	NIT	5	Pourcentage moyen d'augmentation accordé aux femmes	%	0,863	2,18	2,03	↘	—	—
405_2	6.3.7	NIT	5	Distribution des augmentations aux femmes	%	33	47	64	↗	—	—
405_2	6.3.7	NIT	5	Pourcentage moyen d'augmentation accordé aux hommes	%	0,862	2,31	1,62	↘	—	—
405_2	6.3.7	NIT	5	Distribution des augmentations aux hommes	%	29	66	54	↘	—	—

L'augmentation moyenne de salaire, hommes et femmes confondus, est 1,66% et concerne 54,55% des salariés de l'entreprise.

DIALOGUE SOCIAL

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Droit d'expression											
—	6.4.5	NIT	8	Pourcentage de salariés ayant participé à une réunion de droit d'expression	%	85	82	89	↗	—	—
Entretien individuel											
404_3	—	NIT	8	Taux de réalisation pour les cadres	%	100	100	100	⇒	100	—
404_3	—	NIT	8	Taux de réalisation pour les etam	%	94,66	100	94	↘	100	—
404_3	—	NIT	8	Taux de réalisation pour les ouvriers	%	98,94	100	48	↘	100	—

Les entretiens sont menés annuellement pour les ouvriers et biennalement pour les etam et cadres. Les entretiens ont pris du retard en 2018, le taux de réalisation des etam et cadres n'est pas représentatif puisque peu de personnel de ces catégories étaient concernés.

Représentation du personnel

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
403_1	6.4.6	NIT	8	Nombre d'élus au CHSCT	nombre	7	6	6	⇒	—	—
403_1	6.4.6	NIT	8	Pourcentage de l'effectif représenté au CHSCT	%	3,95	3,2	3,2	⇒	—	—
403_1	6.4.6	NIT	8	Nombre de réunion du CHSCT	nombre	4	4	4	⇒	—	—
—	6.4.6	NIT	8	Nombre d'élus à la DUP (CE/DP)	nombre	8	8	8	⇒	—	—
—	6.4.6	NIT	8	Nombre de délégués syndicaux	nombre	1	1	1	⇒	—	—

Malgré les ordonnances Macron et la mise en œuvre du CSE, nous avons fait le choix de maintenir un CHSCT et une DUP.



SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Absentéisme											
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Taux d'absentéisme	%	4,66	6,26	7,53	↗	—	4,72
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Nombre de jour moyen d'absence	nombre	17,07	22,87	27,48	↗	—	17,2
Accidentologie											
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Taux de fréquence TF1 (avec arrêt)	taux	38,52	48,71	40,59	↘	—	36,2
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Taux de fréquence TF2 (avec ou sans arrêt)	taux	50,07	82,44	66,42	↘	—	—
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Taux de gravité	taux	0,5	1,66	1,33	↘	—	2,6
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Indice de fréquence	taux	56,5	69,89	59,14	↘	—	56,8
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Indice de gravité	taux	115,55	0	0	⇒	—	29,5
403_2	6.8.8	NIT	3 & 8	Nombre de maladie professionnelle reconnue	nombre	0	1	0	↘	—	—

(*) Les données d'absentéisme sont issues de l'étude du cabinet Ayming, celles liées à l'accidentologie sont issues des statistiques de la CNAM/TS pour le BTP. Les données comparatives sont celles de 2017.

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux pratiques en matière d'emploi											
414_2	6.3.6	NIT	—	Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi	nombre	0	0	0	⇒	0	—
414_2	6.3.6	NIT	—	Nombre de chantiers arrêtés par la DIRECCTE	nombre	0	0	0	⇒	0	—



DROITS DE L'HOMME

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'homme											
414_2	6.3.6	DH	—	Nombre de griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme	nombre	0	0	0	⇒	0	—
406_1	6.3.7	NIT	—	Nombre d'incidents de discrimination	nombre	0	0	0	⇒	0	—



SOCIÉTÉ

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
Politiques publiques											
415_1	6.6.4	—	—	Budget dédié au mécénat	€	0	12 000	15 258	↗	—	—
—	6.3.7	—	—	Montant des dépenses en ESAT	€	0	0	9 827	↗	—	—
Conformité											
419_1	4.6	—	—	Montant des amendes pour non-respect des réglementations	€	0	0	0	⇒	0	—
419_1	4.6	—	—	Nombre total de sanctions pour non-respect des réglementations	nombre	0	0	0	⇒	0	—
Concurrence											
419_1	4.6	LC	16	Nombre de sanctions pour comportement anti-concurrentiel	nombre	0	0	0	⇒	0	—



SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES

GRI	ISO 26000	Pacte Mondial	ODD	Indicateurs	Unité	2016	2017	2018	Evolution	Objectif	Bench
—	—	NIT	—	Note des clients concernant les pratiques sécurité sur chantier	note	8,86	—	—	—	> 8,5	—
—	—	NIT	—	Ratio de clients estimant que nous respectons les règles de sécurité	%	—	86,8	100	↗	—	—

Depuis 2017, l'évolution du questionnaire ne nous permet pas de mesurer d'évolution, mais les parties prenantes sont globalement satisfaites.

NORMES, RÉFÉRENCES, ...

GRI

Référentiel d'indicateurs permettant de mesurer le niveau d'avancement des programmes des entreprises en matière de développement durable.

Les indicateurs sont organisés autour de 4 piliers :

- Les principes généraux (100)
- L'environnement (300)
- L'économie (200)
- Le social (400)

ISO 26000

C'est la norme internationale elle s'articule autour de 7 questions centrales

- La gouvernance de l'organisation (6.2)
- Les droits de l'homme (6.3)
- Les relations et conditions de travail (6.4)
- L'environnement (6.5)
- La loyauté des pratiques (6.6)
- Les questions relatives aux consommateurs (6.7)
- Les communautés et le développement local (6.8)

PACTE MONDIAL

Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de 10 principes :

Droits de l'homme (DH)

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Normes internationales du travail (NIT)

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement (ENV)

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption (LC)

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ODD

L'ONU a défini les ODD (objectifs de développement durable), qui répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

1. Éradication de la pauvreté ;
2. Lutte contre la faim ;
3. Accès à la santé ;
4. Accès à une éducation de qualité ;
5. Égalité entre les sexes ;
6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
7. Recours aux énergies renouvelables ;
8. Accès à des emplois décents ;
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
10. Réduction des inégalités ;
11. Villes et communautés durables ;
12. Consommation et production responsables ;
13. Lutte contre le changement climatique ;
14. Vie aquatique ;
15. Vie terrestre ;
16. Justice et paix ;
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.





STPEE



www.stpee.fr

● Agence de Gisors

13 Route de Paris
27140 Gisors

Tél : 02 32 55 04 61

● Agence de Villebon Sur Yvette
Siège Social

4, rue Vitruve - Villebon Parc
91140 Villebon Sur Yvette

Tél : 01 69 74 94 00

● Agence de Meaux

Z.I. Nord
27, rue Alexandre Volta
77100 Meaux

Tél : 01 60 23 29 90



Aidez nous à nous améliorer en flashant le code ci-contre pour accéder à notre enquête en ligne.



Vous n'avez pas trouvé les informations que vous souhaitez flasher le code pour accéder à nos précédents rapports.

